

CABINET D'AUDIT COLSON

SARL au capital de 15 000 €

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE DIJON

PA DU PRE MOINOT – RUE DES MINIERES - BP 74 - 52102 SAINT-DIZIER CEDEX
TEL: 03.25.06.53.90 - FAX: 03.25.06.53.98

A.F.P.A.N. L'OR VERT

Siège : 2A Place Auguste Lebon

52220 MONTIER EN DER

-:-

EXERCICE 2013

(du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2013)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A.F.P.A.N. L'OR VERT
Siège : 2A Place Auguste Lebon
52220 MONTIER EN DER
-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association A.F.P.A.N. L'OR VERT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de

l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquels nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à SAINT-DIZIER,

Le 20 Mars 2014

Cabinet d'Audit COLSON

SARL au capital de 150 000 €

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie de Dijon

PA du Bre Moinot - BP 74

52102 SAINT DIZIER

460 381 524 - RCS Saint Dizier

Tél. 03 25 06 53 90 - Fax 03 25 06 53 98

Désignation de l'entreprise : <u>AFPAN "l'Or Vert"</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>2A Place Auguste Lebon 52220 MONTIER-EN-DER</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>			
Numéro SIRET * <u>4 1 3 1 6 8 5 4 3 0 0 0 4 4</u>			Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N clos le		N - 1	
		3 1 1 2 2 0 1 3		3 1 1 2 2 0 1 2	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
Capital souscrit non appelé (D)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	335	283
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 294	7 448
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	21 825	12 836
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	HB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)	BJ	34 454	20 566	13 887	14 435
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		3 185
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	5 657	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		3 957
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	149 114	
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	4 172	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	153 035	194 646
Comptes de répartition	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	311 979	311 979	293 442
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif *	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	346 432	20 566	325 866
Remoisi (1) Dont doit au bail :		(2) Part à moins d'un an de périodes financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise APPAN "1'Or Vert"		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (dont réserve spéciale des plus-values pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	208 914	202 144
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(8 539)	6 770
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (II)	DL	200 374	208 914
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	16 185	14 375
	TOTAL (III)	DR	16 185	14 375
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 791	37 335
	Dettes fiscales et sociales	DY	28 506	39 477
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		7 776	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	109 307	84 588	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (II à V)	EE	325 866	307 876	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
Désignation de l'entreprise : AEPAN "L'Or Vert"						Néant <input type="checkbox"/>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	20 323	FB	FC	14 443	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	378 799	FI	FI	355 983	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	399 122	FK	FL	370 426	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	279 084	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	14 171	
	Autres produits (1) (11)				FQ	8 685	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR	672 366	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	11 129	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	2 471	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	2 821	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	473 832	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	7 802	
	Salaires et traitements *				FY	98 515	
	Charges sociales (10)				FZ	35 002	
	DOTALIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	3 874
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	27 921	
Total des charges d'exploitation (4) (11)				GF	663 366		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (1) - (11)						GG	9 000
opérations ou variations	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 504	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)				GP	2 504		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)						GV	2 504
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1) - (11) + III - IV + V - VI)						GW	11 504

Designation de l'entreprise		AFFAN "l'Or Vert"		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	913	291		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD	913	791		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (à list)	HE	1 116	2 830		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		702		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	1 810	1 663		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH	2 926	5 195		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 013)	(4 404)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	60	330		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	700 213	675 661		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	708 753	668 891		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	(8 539)	6 770		
BÉNÉFICES	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HO			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HO			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HO			
		- Crédit-bail immobilier	HO			
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HO				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	OJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	OK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.T.)	OX				
	(9) Dont transferts de charges	AI				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le remplir en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2052

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 _ articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/13, dont le total est de 325 866 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégagant une perte de : 8 539 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/13 au 31/12/13.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 19/02/14.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|---------------------------|----------|
| - Matériel informatique : | 5 ans |
| - Mobilier de bureau : | 5-10 ans |
| - Matériel industriel : | 3-4 ans |
| - Logiciel : | 1 an |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Cette année, il a été constitué une provision pour indemnités de départ en retraite d'un montant de 1 810 €.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode comptable cette année par rapport à l'année dernière.

Il n'y a plus d'engagement non financier non provisionné puisque désormais nous avons constitué une provision pour indemnités de départ en retraite.

Concernant les primes médailles du travail, aucun montant n'est prévu à être versé dans la convention collective de l'Animation.